

Être guide parlementaire au Canada

Les guides du Parlement fédéral et des assemblées législatives provinciales et territoriales jouent un rôle éducatif de premier plan. Dans certains cas, ils sont le premier point de contact pour les Canadiens, les nouveaux venus et les touristes qui souhaitent en apprendre davantage sur le système politique canadien. À l'occasion d'une table ronde animée par Mariya Kvitlana Tsap, stagiaire à la Revue parlementaire canadienne, sept guides et agents des visites de la Colombie-Britannique, du Manitoba, du Nouveau-Brunswick, de l'Ontario, du Québec et de la Colline du Parlement décrivent leur journée de travail typique, racontent des anecdotes mémorables qu'ils ont vécues et donnent leur avis sur les faits les plus inusités concernant leur édifice respectif et les programmes qui pourraient intéresser les visiteurs.

Guides représentant les assemblées législatives de la Colombie-Britannique (CB), du Manitoba (MN), du Nouveau-Brunswick (NB), de l'Ontario (ON), du Québec (QC) et le Parlement du Canada à Ottawa (PC1 et PC2). Modérée par Mariya-Kvitlana Tsap.

RPC : À quoi ressemble une journée de travail normale pour vous?

PC1 : Au Parlement, les journées se suivent, mais ne se ressemblent pas. Comme nous accueillons des visiteurs de partout dans le monde, chaque visite est une expérience unique. Nos tâches varient également parce que nous effectuons des rotations au sein de l'équipe. Certains jours, nous nous occupons des visites et d'autres jours, nous accueillons les visiteurs à l'extérieur et les escortons à l'observatoire de la Tour de la Paix.

MN : Dans mon cas aussi, les journées varient de jour en jour, mais aussi de saison en saison. L'été, nous pouvons compter sur une équipe de guides. Mon travail consiste alors à offrir des programmes et à former et superviser les guides. L'hiver, nous avons une programmation réduite; nous offrons des visites guidées aux groupes scolaires et nous nous consacrons à des tâches administratives, à l'élaboration de programmes et à de nombreux projets de recherche. Nous essayons de trouver le plus d'information possible sur les expositions itinérantes et les activités organisées pendant l'année afin de commémorer divers moments de l'histoire.

QC : À l'Assemblée nationale, nous offrons des visites guidées au public, au personnel, à des groupes scolaires et à des dignitaires, du lundi au vendredi pendant les périodes où l'Assemblée siège et sept jours par semaine

pendant l'été. Nous établissons le calendrier des visites et le distribuons aux députés et aux partenaires de l'industrie touristique. Nous veillons également à ce que les présentoirs à dépliants soient bien remplis et participons à différents programmes et activités, comme la journée portes ouvertes organisée chaque année à l'occasion de la Saint-Jean-Baptiste (le 24 juin).

N-B : Cet été, nous sommes trois guides touristiques étudiants à l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick. Dans certains cas, les visites ont été réservées et sont prévues à l'horaire, mais la plupart du temps, elles sont offertes en anglais ou en français au fur et à mesure que des gens se présentent.

RPC : Qu'est-ce qui vous a amenés à vous intéresser à la profession de guide touristique ou à la vie politique et aux politiques publiques en général?

PC2 : Je trouve cette question très intéressante dans mon cas, parce que j'étudie en langues modernes et que je n'avais pas d'intérêt particulier pour le système politique du Canada avant d'obtenir cet emploi. Je me suis dit que ce serait une bonne occasion pour moi de me renseigner concrètement sur le sujet. Le fait d'avoir à me familiariser avec toute l'information pertinente m'a vraiment incité à m'intéresser de plus près à la politique et a contribué à lui donner une dimension plus humaine.

QC : Je ne m'intéressais pas beaucoup à la politique quand j'étais plus jeune, sauf peut-être à l'époque où j'étais à l'université, parce que j'avais des amis qui étudiaient en sciences politiques. En 2007, j'ai suivi une formation pour devenir guide touristique de Québec offerte par le Collège Mérici; dans le cadre de ce cours,

Mariya-Kvitlana Tsap, étudiante de premier cycle à l'Université de Toronto, a collaboré à la Revue parlementaire canadienne en 2017 à titre de stagiaire.



Emmanuel Boucher-Fassett présente une tournée de l'ancienne Chambre haute du Québec. En usage jusqu'en 1968, l'Assemblée nationale est devenue un parlement monocaméral. Maintenant, cette salle est utilisée pour les audiences publiques et les cérémonies.

nous avons visité de nombreux points d'intérêt de la région, dont l'Assemblée nationale. Après la visite de l'hôtel du Parlement, je me suis dit que c'est là que je finirais ma carrière de guide touristique. Il m'aura fallu sept ans pour y obtenir un poste.

MN : Pour ma part, je me suis retrouvée dans mon poste à la suite d'un concours de circonstances. À l'université, j'ai étudié en sciences, mais pendant l'été, je travaillais pour le réseau des parcs provinciaux, où je m'occupais d'éduquer le public. À la fin de mes études, un poste d'agente des visites s'est ouvert et j'ai eu la chance de l'obtenir. Je m'intéresse à la politique depuis toujours, mais jamais je n'aurais imaginé gagner ma vie en donnant des cours d'éducation civique au quotidien.

RPC : À quel genre de questions intéressantes devez-vous répondre régulièrement et comment gérez-vous les questions politiques plus délicates qu'on doit vous poser à l'occasion?

C-B : J'ai travaillé tant pour le Parlement fédéral que pour l'Assemblée législative de la Colombie-Britannique. Pourtant, quel que soit l'endroit, les

questions qui reviennent le plus souvent sont : « Quelle est cette église? », « Qu'est-ce qu'il y a dans ce centre commercial? » ou encore « Où se trouve la réception de l'hôtel? » Certaines personnes se dirigent vers ces bâtiments à l'architecture somptueuse sans savoir ce qu'ils sont. Elles se demandent quel genre d'activités se déroulent entre ces murs, et je pense que c'est une excellente occasion pour nous de renseigner les gens sur le rôle des députés, le travail des assemblées législatives et le système politique au Canada.

QC : C'est intéressant qu'on mentionne les hôtels, parce que l'édifice qui abrite l'Assemblée nationale s'appelle « l'hôtel du Parlement ». Il y a des gens qui viennent et qui veulent savoir s'ils peuvent louer une chambre. L'édifice est aussi richement orné, et de nombreuses personnes pensent que c'est un musée. Ce genre de commentaires aussi est une occasion de leur expliquer ce qui s'y passe.

MN : Deux des questions qu'on nous pose le plus souvent sont : « Combien payez-vous la reine? » et « Quel rôle jouetelle au Canada? » Les touristes américains sont toujours curieux de connaître les similitudes et

les différences qui existent entre notre système de gouvernement et le leur. De nombreux visiteurs ont cependant de la difficulté à faire la distinction entre chef d'État et chef de gouvernement. Je suis toujours heureuse d'expliquer aux gens comment les choses fonctionnent au Canada.

N-B : On nous pose aussi ce genre de questions. Une des questions les plus drôles auxquelles j'ai eu à répondre est celle d'un couple de visiteurs des États-Unis qui voulaient savoir pourquoi nous avons un parlement à Fredericton alors qu'ils se croyaient encore au Québec.

PC1 : Sur une note plus légère, un enfant m'a récemment demandé combien il y a d'ampoules au Parlement et comment on fait pour toutes les remplacer. Ce genre de question nous oblige à demeurer toujours aux aguets et à penser à d'autres questions qu'on ne nous a encore jamais posées.

RPC : À quel point les visiteurs, et plus particulièrement ceux du Canada, connaissent-ils le système canadien?

PC2 : Ce que j'ai pu constater, c'est que les Canadiens ont des origines, des parcours et des niveaux de connaissances très variés. Dans certains cas, je dois expliquer à des familles ce qu'est le droit de vote et décrire en quoi consiste le mode de scrutin majoritaire uninominal à un tour; dans d'autres cas, les visiteurs connaissent déjà beaucoup de choses. Je crois que ces écarts sont très représentatifs de la grande mosaïque que forme la population canadienne.

MN : L'un des aspects de mon emploi que je trouve le plus gratifiant, c'est d'expliquer les rouages de notre système aux nouveaux Canadiens. Je trouve formidable de pouvoir être pour eux une porte d'entrée sur leur nouvelle culture. Ce que je remarque cependant, c'est que les gens ne comprennent pas le rôle et les compétences des différents ordres de gouvernement. Il y a des visiteurs qui veulent qu'on leur montre le bureau de Justin Trudeau. Je suis toujours étonnée de voir à quel point ces notions sont floues dans l'esprit de nombreuses personnes.

N-B : La plupart des gens qui font une visite guidée appartiennent à l'une ou l'autre de deux catégories : soit ils veulent en apprendre davantage sur le processus parlementaire, soit ils ont déjà visité de nombreux parlements et ils veulent découvrir les caractéristiques uniques de celui-ci. Je trouve cela intéressant, parce que ce sont les éléments que nous mettons en lumière pendant les visites.

ON : Dans les années 1990, durant la fusion des municipalités du Grand Toronto, les gens étaient très

en colère contre l'Assemblée législative de l'Ontario. C'est cette colère qui a incité de nombreuses personnes à se rendre à Queen's Park pour mieux comprendre le système. Leur colère a cependant permis d'apporter un vent de changement à l'Assemblée législative. Auparavant, les gens avaient l'impression que Queen's Park était très inaccessible; maintenant, nous cherchons constamment à le rendre plus invitant pour les familles et à offrir des visites guidées pour attirer les gens et les éduquer.

RPC : Quelles activités recommandez-vous aux visiteurs?

QC : Le 24 juin, à l'occasion de la Saint-Jean-Baptiste, nous organisons une journée portes ouvertes, où les gens peuvent visiter librement l'hôtel du Parlement et découvrir des salles habituellement inaccessibles au public, comme la salle de conférences de presse, la salle des Premiers-Ministres et la tour de l'horloge, qui ne sont ouvertes à la population que ce jour-là.

C-B : L'été, nous avons un programme intitulé The Parliamentary Players, qui est très populaire auprès des visiteurs. C'est grâce à ce programme que j'ai commencé à travailler à l'Assemblée législative. Il est offert de la fin de semaine prolongée de la fête de la Reine jusqu'à la fête du Travail. Lors des visites guidées et à l'occasion de courts sketches présentés devant l'édifice du Parlement, les membres de la troupe The Parliamentary Players donnent vie à des personnages ayant marqué l'histoire de la Colombie-Britannique.

PC1 : J'encourage fortement les visiteurs à faire une visite guidée de l'édifice du Parlement parce que c'est la meilleure façon d'en apprendre davantage non seulement sur le processus politique, mais aussi sur l'histoire, les œuvres d'art et l'architecture de l'édifice. Nous avons également deux types de visites conçues spécialement pour les élèves de l'élémentaire que nous offrons pendant l'année scolaire. La première s'intitule À la recherche de symboles et la deuxième, Le projet d'Éloi. Celle-ci fait davantage appel à la participation des élèves afin de leur permettre de mieux comprendre le système. Par exemple, il y a des élèves qui sont invités à jouer le rôle des diverses personnes qui interviennent aux différentes étapes à franchir pour qu'un projet de loi devienne une loi.

MN : Nous avons l'activité Portes ouvertes Winnipeg, qui a lieu à la fin de mai ou au début de juin. À cette occasion, de nombreux bâtiments patrimoniaux de Winnipeg sont ouverts au public. Nous participons à cette activité tous les ans. Pendant l'année, nous avons des expositions d'œuvres d'art et des expositions sur l'histoire du Manitoba, afin de commémorer des moments importants.

ON : Il y a une vingtaine d'années, l'Assemblée législative de l'Ontario a commencé à revoir ses programmes afin de les rendre plus interactifs. Nous avons conçu un programme pour les enfants qui permet aux participants de simuler un débat avec leurs camarades de classe et de jouer le rôle des différents intervenants, parfois revêtus du costume de leur personnage, comme celui des greffiers au Bureau. L'objectif est d'offrir davantage d'activités familiales. Par exemple, nous avons créé un programme offert durant la semaine de relâche de mars ainsi que les programmes Fun en famille les vendredis et Les aventuriers en fin de semaine, où les familles peuvent s'adonner à des activités comme du bricolage et une chasse au trésor.

RPC : Comment mobilisez-vous les jeunes et encouragez-vous leur participation à la vie civique au moyen de divers programmes?

C-B : L'an dernier, nous nous sommes associés au Musée royal de la Colombie-Britannique, qui est situé juste en face de l'Assemblée législative, pour offrir le programme Governance and Beyond. Au Musée, les élèves de l'élémentaire découvrent les formes de gouvernances des Autochtones en matinée, puis ils traversent la rue pour en apprendre davantage sur la gouvernance locale, provinciale et fédérale du Canada.

PC2 : Nos guides connaissent très bien les caractéristiques de l'édifice et le processus parlementaire. Mais nous devons continuellement chercher à adapter nos visites de manière à les rendre plus accessibles pour de jeunes publics. Par exemple, l'autre jour, un groupe de jeunes de moins de huit ans est venu visiter l'édifice du Centre. J'ai alors comparé le Parlement à une pizzeria et j'ai repris cette métaphore à plusieurs reprises au cours de la visite. Cette image a bien fonctionné et a vraiment captivé l'attention des enfants. Quand on donne une visite, il faut chercher à comprendre à qui on s'adresse et en tenir compte autant que possible.

MN : Nous devons effectivement chercher à rendre nos visites intéressantes et dynamiques, surtout pour les groupes de jeunes. Le système politique n'est pas toujours un sujet qui interpelle particulièrement les élèves. En tant que guide, je crois que ma responsabilité première consiste à rendre l'information intéressante et pertinente pour mon public.

ON : Nous avons quelques programmes qui visent à rejoindre directement les jeunes à l'extérieur du contexte scolaire, comme le Programme des pages de l'Assemblée législative de l'Ontario, qui s'adresse aux élèves de la 7^e et de la 8^e année. Pendant de deux à cinq semaines, les jeunes travaillent comme pages dans la Chambre de l'Assemblée. Cette immersion dans le feu de l'action leur

permet de réellement développer leur intérêt pour la politique. Plusieurs pages finissent par devenir députés, dont le député actuel Monte McNaughton. Nous offrons également des programmes destinés aux jeunes par l'entremise du Bureau du Président de l'Assemblée, tel le programme Arts de jeunesse. Dans ce cas-ci, on ne se limite pas à la politique; on fait aussi place à l'expression artistique. Mais surtout, notre programmation est conçue pour rejoindre les jeunes de tous les niveaux scolaires, grâce à des programmes portant sur des sujets variés et s'adressant à tous les groupes d'âge.

RPC : Faites-nous part d'un fait intéressant ou parlez-nous de quelque chose que les visiteurs ne doivent absolument pas manquer, à votre avis.

PC2 : La Chapelle du Souvenir est certainement un endroit à ne pas manquer. On y trouve sept livres qui commémorent différents conflits auxquels le Canada a pris part et dans lesquels sont inscrits les noms des militaires canadiens morts en service. Chaque matin à 11 heures, on tourne une page de chaque livre. Un visiteur a souligné à quel point il est remarquable que le Canada honore ainsi la mémoire des soldats morts au combat, et ce, chaque jour, ici même dans l'édifice du Parlement.

PC1 : J'ajouterais que la Chapelle du Souvenir est située dans la Tour de la Paix. De nombreux Canadiens ignorent que le son des cloches qu'on entend est en fait celui d'un instrument de musique composé de 53 cloches qu'on appelle le carillon. Nous avons un carillonneur du Dominion, Andrea McCrady, qui joue de l'instrument tous les jours à midi. Chaque jour, elle interprète bien sûr l'Ô Canada, mais nous l'avons aussi entendue jouer des airs de *Game of Thrones* et de *Star Wars*, du Mozart; bref, c'est très varié. Dr. McCrady publie son programme de concert quotidien à l'avance sur www.noscommunes.ca alors nous savons à quoi nous attendre.

QC : Quand on regarde la façade principale de l'hôtel du Parlement, on voit 26 statues de bronze représentant des hommes et des femmes qui ont marqué l'histoire du Québec et de l'Amérique française. C'est vraiment un édifice commémoratif en ce sens qu'il rend hommage à des personnages emblématiques, comme des fondateurs, des explorateurs, des soldats, des missionnaires, des politiciens et des administrateurs publics. Quand les visiteurs entrent dans la salle de l'Assemblée nationale, ils sont tout simplement émerveillés. La salle du Conseil législatif aussi revêt un intérêt particulier, parce que le Québec est l'une des rares provinces à avoir eu un Sénat. La Chambre haute du Québec a été abolie en 1968, et peu de gens savent que la province a déjà eu un système bicaméral.



Emmanuel Boucher-Fassett propose quelques informations et anecdotes à un public attentif dans la salle de l'Assemblée nationale.

MN : L'architecture du Palais législatif du Manitoba est magnifique. C'est un exemple parfait du style néoclassique. Les gens sont parfois surpris de voir à quel point il est richement orné. Il a été construit durant la Première Guerre mondiale et la grève générale de Winnipeg, en 1919. Fait intéressant, pendant la construction de l'édifice, l'entrepreneur général s'est retrouvé au cœur d'un scandale pour avoir volé et détourné des fonds. Le scandale a entraîné la chute du gouvernement conservateur de l'époque, qui a été remplacé par un gouvernement libéral. C'est ce gouvernement qui, en 1916, adoptera la loi qui fera du Manitoba la première province du Canada à accorder le droit de vote aux femmes.

ON : Je crois que, pour de nombreuses personnes, la Chambre de l'Assemblée législative est le point culminant de leur visite. La Chambre a fait l'objet de nombreux travaux de restauration. À l'origine, elle était ornée de magnifiques murales peintes à la main par Gustav Hahn. En 1912 et en 1913, les murales ont cependant été recouvertes de divers matériaux. Depuis 20 ans, des conservateurs d'art travaillent

méticuleusement à enlever les couches supérieures petit à petit afin de révéler les murales d'origine. L'été dernier, nous avons pu dévoiler la murale du plafond. C'est incroyable de penser que certaines de ces sections n'ont pas été vues depuis plus d'un siècle.

N-B : L'édifice de l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick est relativement petit, alors il est moins impressionnant que d'autres parlements occidentaux. Ce que les visiteurs soulignent cependant, c'est que c'est un endroit chaleureux. La Chambre de l'Assemblée est très populaire auprès des visiteurs, et c'est aussi ma partie préférée de l'immeuble. L'escalier est un autre élément digne de mention. C'est le plus gros escalier autoportant de l'Est du Canada et même, si je ne me trompe pas, de tout le Canada.

RPC : *Avez-vous des anecdotes amusantes liées à votre travail à raconter à nos lecteurs?*

MN : Sur le dôme central du Palais législatif, il y a une immense statue en bronze recouverte de feuilles d'or qu'on appelle le Golden Boy. Un jour, alors que

je faisais faire une visite à un groupe de jeunes élèves, nous avons croisé dans un couloir un homme déguisé comme le Golden Boy qui gardait la pose pour une séance de photos. L'homme en question ne portait rien d'autre qu'un maillot de bain de type Speedo, et tout son corps était peint en doré. Les élèves et moi étions bouche bée. Ce moment fait incontestablement partie de mes expériences les plus bizarres comme guide touristique.

PC1 : Une anecdote que j'aime toujours raconter pendant les visites repose sur le fait que, en règle générale, quand une œuvre d'art est intégrée à l'édifice, elle reste là; on ne la change pas et on ne l'enlève pas, parce qu'elle est comme une marque temporelle. Les artistes qui ont réalisé les sculptures dans le foyer du Sénat ont voulu profiter de cette « règle » et, sans en avertir qui que ce soit, ils ont décidé de laisser leur marque dans l'édifice. Or, plutôt que de simplement griffonner leurs noms dans un recoin, ils ont eu l'audace de sculpter leurs propres visages dans les murs. Depuis plus d'un siècle, on peut donc voir leurs visages taillés dans la pierre. Les visiteurs trouvent cela amusant. Et moi aussi. Par ailleurs, il est très courant que des parlementaires participent aux visites et glissent quelques mots sur le rôle qu'ils jouent au Parlement. Le Président de la Chambre des communes actuel, Geoff Regan, semble toujours deviner à quel moment nous sommes sur le point d'expliquer le rôle du Président aux visiteurs et il se joint parfois au groupe pour fournir lui-même les explications. Ceci est un véritable régal pour les visiteurs. Je dois dire que ses techniques d'interprétation se sont nettement améliorées au fil du temps.

PC2 : En parlant du Président, un jour, je donnais une visite au haut-commissaire de la Nouvelle-Zélande, qui voulait voir le bureau du Président Geoff Regan. On nous a dit qu'il était absent, mais que nous pouvions quand même visiter le bureau. À l'intérieur, il y a un portrait de sir Winston Churchill qui regarde directement l'objectif d'un air bourru. J'ai raconté l'histoire de ce portrait, qui a été pris dans le bureau même du Président et qui est maintenant une photo connue dans le monde entier. À la fin, j'entends la voix du Président Regan déclarer : « Je n'aurais pas pu dire mieux. » Il était arrivé quelques minutes plus tôt en compagnie de sa femme et avait écouté mes explications.

QC : Dans le même ordre d'idées, dans le hall principal de l'hôtel du Parlement, il y a une borne interactive munie

d'un écran tactile où l'on peut voir la photo de tous les députés. Lorsqu'on touche la photo d'un député, une fiche de renseignements énumérant toutes ses fonctions politiques s'affiche. Chaque fois qu'un certain député entre dans le hall, il touche sa photo pour que tout le monde puisse voir l'information le concernant!

ON : Chez nous, la masse du Parlement du Haut-Canada est exposée dans le hall de l'édifice. J'ai toujours trouvé intéressant de voir la réaction des visiteurs américains quand on leur explique que, pendant la guerre de 1812, des soldats de leur pays ont dérobé cette masse en 1813. Au fil des ans, j'ai vu certains de ces visiteurs être tellement consternés qu'ils ressentaient le besoin de me présenter des excuses.

RPC : Merci à vous tous d'avoir participé à cette table ronde. Je crois que c'était une belle occasion d'en apprendre davantage sur le Parlement du Canada et les différentes assemblées législatives que vous représentez et sur les merveilleux programmes qui sont offerts un peu partout au pays.

PC2 : Vous entendre parler ainsi de ces autres assemblées m'a donné le goût d'aller visiter vos parlements respectifs la prochaine fois que je serai dans votre région.

Renseignements supplémentaires :

Colombie-Britannique

<https://www.leg.bc.ca/>

[DISPONIBLE EN ANGLAIS SEULEMENT]

Manitoba

<http://www.gov.mb.ca/legislature/index.fr.html>

Nouveau-Brunswick

<https://www.gnb.ca/legis/index-f.asp>

Ontario

<http://www.ontla.on.ca/web/home.do?locale=fr>

Québec

<http://www.assnat.qc.ca/fr/index.html>

Parlement du Canada

<https://visit.parl.ca/index-f.html>